



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 décembre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le six décembre deux mil vingt et un à 19h00 sous la présidence de M. RANDON, Maire ;

Etaient présents : MM. DAMETTE, MATHYS SARAZIN, LEGUEN, CARETTE, FOURNIVAL, PIERDA, WICART FORSTER, DEGOURNAY, FLOURY, BEEUWSAERT, SARAZIN ;

Etaient absents, excusés : Mrs SIMEON, LEFEVRE ;

Etait absent : M. MONTEL MARQUIS ;

Secrétaire de séance :

Mme Damette est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

Avenant à la C.S.P. PERISCOLAIRE

Tarifcation du repas cantine

Barème CAF du mercredi et des vacances

M. le Maire fait part au Conseil Municipal des divers échanges avec l'ILEP.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

1°) décide l'augmentation du tarif repas de 0.20 € (passant le repas à 4.20 € au 1^{er} janvier 2022) ;

2°) décide le passage du barème 5 au barème 3 de la CAF à partir du 1^{er} janvier 2022 pour les accueils des mercredis et des vacances ;

3°) valide le budget 2022 de l'ILEP qui s'élève à 165 853.92 € et la subvention communale qui s'élève à 63 410.68 € ;

4°) donne pouvoir à M. le Maire pour signer l'avenant N°1 et ses annexes qui sera applicable au 1^{er} janvier 2022 ;

5°) approuve le règlement intérieur 2022 de l'ILEP.

Questions diverses :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal d'une volonté de débiter les travaux de l'assainissement collectif en 2024.

Les études à la parcelle sont lancées financièrement par la Communauté de Communes du Clermontois. Elles vont se dérouler de janvier à juin 2022.

Une réunion d'information à la population est prévue le lundi 17 janvier 2022 à 19h00 au lycée agricole d'Airion.

Départ de Mme MATHYS SARAZIN à 19h36.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que celui-ci devra se réunir le lundi 13 décembre 2022 à 19h00.

Ordre du jour :

Validation du projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux et partenariat avec le SE 60 ;

Demande de subventions au SE 60, à la Communauté de Communes du Clermontois et au titre de la D.E.T.R sur ce projet de rénovation énergétique ;

Arrêté des longueurs de voirie de la commune ;

Approbation de l'extension électrique rue de l'église par le SE 60 ;

La séance est levée à 19h41.